

PUBLIC

Dirigeants, chefs d'entreprise, gérants.

Responsables et chefs de services susceptibles de voir leur responsabilité pénale engagée.



Nous consulter



AGENDA 2019 voir a2s-conseil.fr



DUREE

14 heures de formation (2 jours)



FORMATEUR(S)

Formateur expérimenté



PARTICIPANTS

Maximum: 10

NORD

A2S Conseil Nord 42 rue Duriez Merville

AISNE

A2S Conseil Aisne rue de Paris Origny-en-Thiérache

06 10 41 41 85

ENJEUX ET RESPONSABILITÉS EN SANTÉ SECURITÉ AU TRAVAIL

OBJECTIFS

- Connaître les règles essentielles liées à la santé et sécurité des salariés.
- Comprendre les risques encourus et prévenir les risques.
- Disposer d'un aperçu de l'actualité jurisprudentielle

CONTENU

- > Les enjeux de la sécurité :
 - Social
 - > Ethique et civique
 - ➤ Humain
 - Légal
 - Moral
 - Financier/ Commercial
 - Obligations du chef d'entreprise en matière de santé et sécurité

Les Responsabilités :

- Civiles
- Pénales
- > La délégation de pouvoir
- La tarification des AT/MP
- **Les acteurs internes :**
 - Employeur
 - Salariés (droit d'alerte, droit de retrait)
 - Instances représentatives du personnel
 - Charge de sécurité....

Les acteurs externes :

- > Inspection du travail
- CARSAT
- DREAL
- Médecin du travail
- ➢ OPPBTP...

PRE-REQUIS

✓ Aucun

MODALITES D'ANIMATION

- ✓ Documents supports de formation projetés.
- ✓ Exposés théoriques
- ✓ Exposés Pratiques

SUPPORT

Remise de livret stagiaire à la fin de la formation.

VALIDATION

Feuilles de présence.

Test théorique et test pratique.

